



AQUACULTURE CERTIFIÉE

Le Label pour les Produits provenant d'Exploitations
Aquacoles Certifiées GLOBALG.A.P.

www.ggn.org



Présentation du Label d'Aquaculture Certifiée

Les produits de l'aquaculture provenant d'exploitations certifiées GLOBALG.A.P. peuvent désormais être étiquetés avec le nouveau label GGN. Le label GGN oriente le consommateur vers www.ggn.org - le portail en ligne dédié à l'aquaculture certifiée, qui fournit des informations sur les exploitations à l'origine de la production du produit.

Le site explique également ce que sont les bonnes pratiques de l'aquaculture et comment elles sont mises en oeuvre par les exploitations certifiées.





Quels Sont les Avantages de l'Utilisation du Label Aqua GGN ?

1. Vous pouvez désormais communiquer sur les efforts supplémentaires que vous réalisez en vous fournissant auprès des exploitations aquacoles certifiées GLOBALG.A.P. pour garantir la meilleure qualité à vos clients.
2. Vous pouvez vous fournir auprès de 29 pays pour plus de 38 espèces. Soit un total de plus de 2 millions de tonnes de produits provenant d'exploitations certifiées.
3. Les Normes de GLOBALG.A.P. couvre des questions liées à la sécurité alimentaire, l'environnement, le bien-être des animaux, ainsi que la santé des employés, leur sécurité, et leur bien-être. Elles assurent une production de fourrage, une utilisation d'incubateurs, et des activités d'engraissement, de récolte, et de post-récolte sûres et durables, mais également une séparation et un étiquetage approprié dans la chaîne d'approvisionnement.
4. Elles connectent le consommateur et l'exploitation en indiquant le lieu de production du produit — cela assure la transparence et la confiance vis-à-vis de l'aquaculture certifiée.
5. Le portail en ligne www.ggn.org fournit des informations utiles et pédagogiques sur l'aquaculture.
6. Votre produit peut se distinguer des autres et vous pouvez démontrer votre engagement aux bonnes pratiques de l'aquaculture.
7. Vos produits figureront sur le portail en ligne www.ggn.org.
8. Du matériel promotionnel vous sera fourni, que vous pouvez partager avec vos clients (des illustrations et brochures pour le point de vente, des propositions de texte pour votre site internet ou du matériel promotionnel).

Fournissez vous auprès de 29 Pays pour 38 Espèces

Soit un total de plus de 2 millions de tonnes de produits provenant d'exploitations certifiées

CERTIFICATION DE L'AQUACULTURE DANS 29 PAYS*



Australie	Grèce	Norvège
Chili	Honduras	Panama
Chine**	Île de Man	Pérou
Corée	Île Maurice	Pologne
Croatie	Îles Féroé	Portugal
Danemark	Indonésie	Royaume-Uni
Equateur	Irlande	Turquie
Espagne	Islande	Vietnam
États-Unis	Italie	
France	Nicaragua	

ESPÈCES ACTUELLEMENT CONFORMES AUX NORMES D'AQUACULTURE GLOBALG.A.P.

Bar européen [Dicentrarchus labrax]	Pagre rayé [Pagrus auriga]
Crevette géante tigrée [Penaeus monodon]	Pagre rouge [Pagrus pagrus]
Crevette patte blanche [Litopenaeus vannamei]	Pangasius Tra [Pangasianodon hypophthalmus]
Denté à gros yeux [Dentex macrophthalmus]	Perche barramundi [Lates calcarifer]
Denté commun [Dentex dentex]	Pompano lune [Trachinotus blochii]
Esturgeon de l'Adriatique [Acipenser naccarii]	Sar à museau pointu [Diplodus puntazzo]
Esturgeon du Danube [Acipenser gueldenstaedtii]	Saumon argenté [Oncorhynchus kisutch]
Flétan de l'Atlantique [Hippoglossus hippoglossus]	Saumon de l'Atlantique [Salmo salar]
Gilthead Seabream [Sparus aurata]	Sériole couronnée [Seriola dumerili]
Gros denté rose [Dentex gibbosus]	Sole du Sénégal [Solea senegalensis]
Huître creuse japonaise [Crassostrea gigas]	Sterlet [Acipenser ruthenus]
Huître plate européenne [Ostrea edulis]	Tilapia du Nil [Oreochromis niloticus]
Mafou [Rachycentron canadum]	Truite arc-en-ciel [Sciaenops ocellatus]
Maigre commun [Argyrosomus regius]	Truite arc-en-ciel [Oncorhynchus mykiss]
Mérou blanc [Epinephelus aeneus]	Truite saumonée [Salmo trutta trutta]
Mérou rouge tacheté [Epinephelus akaara]	Turbot [Scophthalmus maximus]
Moule commune [Mytilus edulis]	Umbrina cirrosa [Acipenser stellatus]
Moule méditerranéenne [Mytilus galloprovincialis]	
Omble de fontaine [Salvelinus fontinalis]	
Ombre commune [Umbrina cirrosa]	
Pagre à points bleus [Pagrus caeruleostictus]	



2+ Millions de Tonnes
Certifiées dans le Monde Entier*

*Mis à jour en janvier 2018 | **y compris Taiwan



Le Label GGN est Basé sur la Certification de l'Aquaculture de GLOBALG.A.P.

Notre Clientèle au Coeur de Nos Préoccupations - Un Approvisionnement Responsable à Toutes les Étapes de la Production

Couvre la Sécurité Alimentaire, le Bien-Être des Animaux, le Bien-Être des Employés, l'Environnement, la Traçabilité et les Aspects Essentiels du Développement Durable et ce à Toutes les Étapes de la Production



ALIMENTS COMPOSÉS
POUR ANIMAUX



INCUBATEUR



PHASE
D'ENGRASSEMENT



RÉCOLTE



POST-RÉCOLTE

Les Normes d'Aquaculture de GLOBALG.A.P. sont une preuve universelle de bonnes méthodes d'aquaculture, et encourage la production et la commercialisation de denrées alimentaires sûres tout en protégeant des ressources limitées. Cela permet aux producteurs et propriétaires de marque de rassurer les consommateurs sur le fait que les aliments sont produits de façon responsable et dans des conditions écologiques saines.

Les Normes d'Aquaculture de GLOBALG.A.P. couvrent l'ensemble de la chaîne de production toute entière, depuis les géniteurs, et semis, jusqu'à l'exploitation et la récolte, ainsi que le fourrage. Cela comprend le système de la Chaîne de Contrôle qui permet de préserver l'allégation « certifié GLOBALG.A.P. » jusqu'au point de vente pour le consommateur final. Il agit comme un manuel pratique pour tout producteur aquacole,

permettant de garantir la sécurité alimentaire, un impact environnemental réduit au minimum prenant en compte la biodiversité, et un processus conforme au bien-être des animaux, ainsi qu'aux exigences de santé et de sécurité des employés.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.globalgap.org/aquaculture



**Couvre Toutes les
Espèces de Poissons,
Crustacés, et Mollusques**

COMMENT OBTENIR LE LABEL GGN

Vous Êtes une Exploitation Certifiée ?

Parlez du Label GGN à Vos Acheteurs

Vous pouvez expliquer à vos clients qu'ils peuvent désormais utiliser le label pour démontrer au consommateur final qu'ils se fournissent auprès d'une exploitation certifiée.

- Si votre client décide d'utiliser le Label, vous devrez lui fournir un profil de votre exploitation, qui sera ensuite publié sur www.ggn.org.
- Le profil de l'exploitation contient des photos et des informations utiles sur votre exploitation.
- Tous vos partenaires au sein de la chaîne d'approvisionnement auront besoin d'une certification de la Chaîne de Contrôle.
- L'entreprise qui conditionne le produit final dans un emballage destiné à la vente au consommateur s'inscrita ensuite pour obtenir le droit d'utilisation du logo et paiera un droit de licence correspondant au tonnage du produit final vendu avec le logo.
- Si votre exploitation effectue également le conditionnement pour le consommateur final, vous pouvez directement faire une demande ici pour utiliser le logo.

Ça vous intéresse ? Envoyez-nous un e-mail :

info@ggn.org



COMMENT OBTENIR LE LABEL GGN



Vous Êtes Commerçant ou Restaurateur ?

Offrez l'Aquaculture Certifiée à Vos Clients.

Indiquez seulement à vos fournisseurs que vous souhaitez qu'ils impriment le logo sur l'emballage destiné à la vente au consommateur. Le fournisseur devra alors s'assurer qu'il remplit toutes les conditions.

Si vous souhaitez étiqueter du poisson frais vendu directement au consommateur, vous pouvez utiliser notre matériel promotionnel destiné au point de vente de manière à informer vos clients qu'ils achètent un produit provenant d'exploitations certifiées.

Pour plus d'information, envoyez-nous un e-mail : info@ggn.org



Vous Êtes Fournisseur ?

Vous Emballez Votre Propre Marque ou Celle de Vos Clients ?

En tant qu'entreprise qui imprime le logo sur l'emballage destiné à la vente au consommateur, vous devez vous assurer que toutes les conditions ci-dessous soient remplies :

1. Certification de tous les partenaires au sein de la chaîne d'approvisionnement (producteur de fourrage, exploitation, vos fournisseurs, et votre propre entreprise)
2. Impression correcte du logo et des codes d'identification sur le produit.
3. Lors du processus de demande, vous devrez fournir les profils des exploitations aquacoles qui sont à l'origine de la production du produit.

Pour devenir un licencié du logo, envoyez-nous tout simplement un e-mail : info@ggn.org.

QUEL CODE SERA IMPRIMÉ SUR LE PRODUIT DESTINÉ AU CONSOMMATEUR ?


CONNAISSEZ-VOUS
L'EXPLOITATION ?

Yes



SUR LE PRODUIT DESTINÉ
AU CONSOMMATEUR



No



SUR LE PRODUIT DESTINÉ
AU CONSOMMATEUR



L'AQUACULTURE AVEC GGN

Le Coût du Label Aqua GGN

FRAIS DE DOSSIER
DU LABEL GGN

1,000 EUR / une seule fois

DROIT DE LICENCE DU
LABEL GGN

Logo GGN

Prix de Base: 10 EUR par tonne étiquetée de
produits destinés au consommateur

DROIT D'UTILISATION PAYÉ
À L'ANNÉE ET À LA TONNE

Note: les premières 10,500 T - 10 EUR par tonne
et 4 EUR par tonne supplémentaire

Pour devenir un licencié du logo, contactez-nous : info@ggn.org



BUREAU GGN

GGN.ORG

c/o FoodPLUS GmbH

Spichernstrasse 55, 50672 Cologne, Allemagne

info@ggn.org | www.ggn.org

T +49 221 577 76 -0

F +49 221-577 76-1999



www.ggn.org

